

L'asbl Arpège Prélude intervient depuis 20 ans dans le cadre des mesures judiciaires alternatives en organisant des formations en groupe pour les auteurs de délits.

L'édito de Prélude

**2015
EN BREF**

- 254 décisions reçues
- 178 justiciables participent à une formation
- 128 terminent la formation
- 23 groupes organisés
- Une formation disponible au sein de 10 divisions!
- Une extension de personnel
- Un objectif: toucher plus de justiciables!

Les agents pénitentiaires le démontrent par le mouvement actuel de grève: l'Etat belge n'a pas ou plus les moyens de sa politique d'enfermement. En effet, le Comité européen pour la prévention de la torture condamne notre pays pour ses conditions d'incarcération contraires à la dignité humaine, tandis que les surveillants dénoncent régulièrement leur sous-effectif. La volonté de réaliser des économies dans ce secteur paraît mener à une impasse.

Les mesures alternatives à l'emprisonnement, prévues par nos législateurs, représentent une **porte de sortie à la crise des prisons**. Ces mesures sont moins onéreuses pour la collectivité - notre budget annuel permet l'incarcération de seulement 16 personnes pendant un an*- tout en misant sur l'avenir.

En effet, la formation Prélude respecte les principes de **dignité humaine** via une **sanction qui a du sens** en suscitant une réflexion des auteurs sur les faits commis. Elle augmente ainsi les possibilités de prises de conscience et de non-récidive des justiciables.

Reflétant une reconnaissance de ce travail, la Fédération Wallonie-Bruxelles (notre nouveau pouvoir subsidiant) nous a accordé une **extension de notre personnel** en 2015. Nous informons donc nos lecteurs-magistrats que c'en est fini des listes d'attente chez Prélude et que nous pouvons prendre en charge un plus grand nombre de décisions! Actuellement, notre nombre de dossiers est stable, mais nous ne demandons qu'à l'augmenter.

2015 a été une année de changements à d'autres niveaux, avec la réforme des arrondissements. Tout récemment, la **peine de probation autonome** est entrée en application, ce qui constitue un nouveau cadre juridique possible pour notre formation.

Nous réfléchissons actuellement à de **nouvelles formes** de la formation Prélude; un horaire en journée et également une formule 'groupe ouvert toute l'année'. Notre but est d'adapter notre offre de formation aux disponibilités de nos justiciables et répondre à la question du délai de prise en charge dans certaines divisions. Nous vous tiendrons au courant très prochainement de nos réflexions et mises en œuvre.

Enfin, nous remercions nos nombreux partenaires pour la confiance qu'ils nous accordent depuis deux décennies.

Danièle Lécureuil, Directrice.

* Sans compter les coûts des bâtiments pénitentiaires et de leur entretien, non connus.



Quelle évolution de la formation dans les arrondissements?

Si vous êtes intéressés par l'évolution de la formation sur les différents arrondissements, vous la trouverez pour chaque arrondissement en [cliquant ici](#).

Vous lirez aussi...

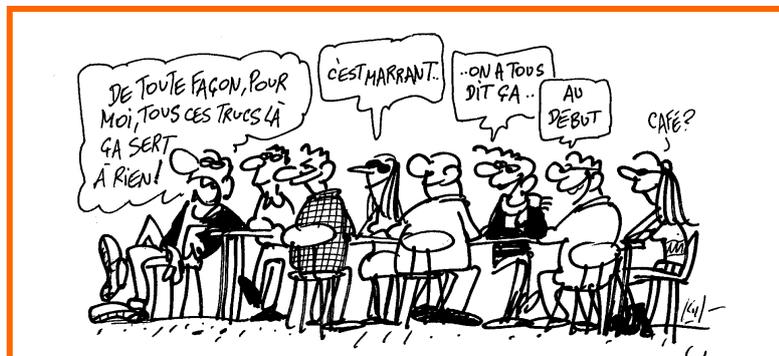
Arpège-Prélude améliore sa communication	Nos participants parlent de la formation Prélude	Bilan 2015 Activité générale
<i>En page 3</i>	<i>En page 2</i>	<i>En page 3</i>

Nos participants parlent de la formation Prélude...

« Que diriez-vous au magistrat qui vous a envoyé à la formation Prélude ? »

Très bien. J'ai appris des trucs sur la loi, les sursis. Et réfléchir deux secondes avant de faire une connerie. Je te dis, je paie même le métro maintenant. Des conneries, il ne m'en faut plus. PN, Nivelles

Ca m'a appris sur le fonctionnement de la Justice et sur les conséquences sur les victimes.(...) La prison change en négatif les gens. La formation peut les changer en positif. IR, Mons



Pas toujours facile.

Cette formation, c'est un rappel antiviolence, un rappel de la Loi et de la Justice. En groupe, c'est bien le mélange (...), on apprend par les autres. C'est aussi une punition car c'est long. JK, Bxl

Je pense que cette formation peut aider selon les personnes. Moi, ça m'a appris, la Loi, le respect. Le groupe a appris aussi. Le travail en groupe est intéressant. MH, Liège

En prison, je pensais à moi, à mon injustice. La formation fait penser aux autres. Les dessins sont intéressants, la victime aussi change de place, de comment il peut me voir. DC, Verviers.

« En groupe, c'est bien le mélange, on apprend par les autres ». JK, Bxl

« Que diriez-vous à un ami qui doit suivre cette formation ? »

C'est fort intéressant, t'auras un autre regard sur les autres, toi-même, les règles en général. Tu verras un cadre avec des règles qui fonctionnent, ça va te réconcilier avec les règles, même avec les humains. JL, Huy.

Répartition des dossiers par Arrondissements et Divisions

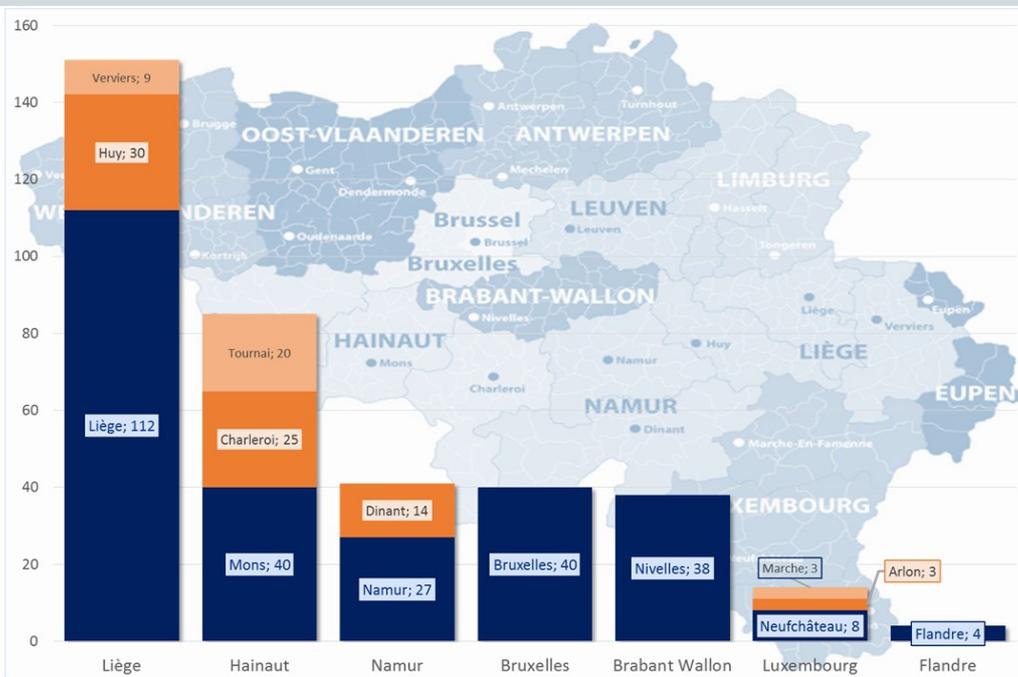


Schéma reprenant les 373 dossiers traités par notre asbl en 2015 en fonction de leur origine géographique.

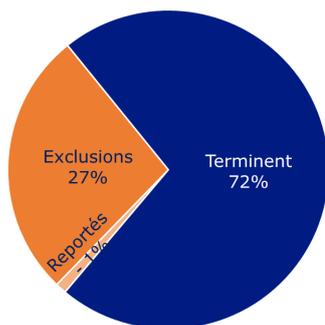
Notons que parmi ces 373 décisions : nous en avons reçu 254 décisions en 2015, les 119 autres étant des décisions reçues en 2014 et toujours en cours.

Activité générale 2015

254 décisions reçues

97% correspondent à nos critères d'admission, qui paraissent donc clairs. Nous rappelons tout de même que la formation Prélude est tout-à-fait appropriée pour :

- Des auteurs de faits **avec victime, même sans** violence ou **même sans** rencontre avec la victime. Par exemple : vol simple, vol avec effraction...



225 justiciables participent à un entretien préliminaire.

178 justiciables commencent la formation Prélude.

128 justiciables terminent la formation avec succès, ce qui correspond à un taux d'achèvement de 72%!

Ce que nous considérons comme un très bon taux, vu le caractère exigeant et confrontant de notre formation tant au niveau des règles à respecter que des exercices de la formation (remises en question, prise de conscience, débats, jeux de rôle...).

A l'étape de l'entretien préliminaire, certains dossiers sont interrompus pour des raisons liées au participant: il ne se présente pas aux convocations, il nie les faits, il y a incompatibilité horaire avec la formation ou inadéquation au travail de groupe...

Durant la formation, certains participants sont exclus de la formation pour non-respect de nos règles: trop de retards ou d'absences, manque de respect, participation inadéquate, etc.

Les dossiers reçus pendant le dernier trimestre de l'année sont reportés à l'année suivante.

Nouveau dépliant pour les avocats et les magistrats, **disponible** sur simple demande!



Arpège-Prélude améliore sa communication.

Grâce à une enquête auprès de 15 acteurs du secteur judiciaire, nous constatons que:

- * **Peu d'avocats connaissent** l'existence de la formation.
- * Les **magistrats** sont **intéressés par l'efficacité** de notre méthodologie.

Voici les actions de communication réalisées pour répondre à cela!

« La formation Prélude, une sanction gagnante »

Ce nouveau « slogan » exprime en quoi la formation est « gagnante » pour les auteurs, les magistrats, les victimes et les citoyens.

Une vidéo Prélude!

Découvrez la formation Prélude (en seulement 3 minutes!) en regardant notre [vidéo-animée!](#)

Trois articles pour les avocats et les magistrats ont paru dans la [newsletter](#) de l'ordre des avocats francophones, la [newsletter](#) du SPF justice et les actes du colloque « Pot pourri 2 » publiés chez [Anthémis](#).

Antenne de Liège (siège social)

Quai de la Boverie, 2
4020 Liège
Tél: 04/344.11.93
Fax: 04/340.11.90
info@arpege-prelude.be
Mail: info@arpege-prelude.be

CONTACT

Antenne de Nivelles

Av. Général Jacques, 47 bte3
1400 Nivelles
Tél/Fax: 067/49.19.85
nivelles@arpege-prelude.be
Mail: nivelles@arpege-prelude.be

